

**DEMANDE D'OUVERTURE TARDIVE
D'UN ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC**

Monsieur le Maire,

Je soussigné(1) Madame Marie-Louise Hervouët

Demeurant (adresse complète) 171 Rue Maurice Gaudemar Saint-Hermine

De l'association 1901(2) ayant pour titre (titre exact, sigle non admis) 85210 St-Jean-d'Hermine

..... et pour siège.....

Ai l'honneur de solliciter l'autorisation d'ouverture tardive de(3) la salle de quartier du Simon à (4) Sainte Hermine

Dans la nuit du 16/08/2025 au 17/08/2025 jusqu'à 4H entre (2H et 4H du matin)

Pour le motif suivant Fête Anniversaire

Dans tous les cas, les orchestres ne devront aller au-delà de 2 heures du matin.

Je vous prie, Monsieur Le Maire de bien vouloir agréer l'assurance de ma considération distinguée.

A Sainte Hermine le 7 Mars 2025

Signature,


AVIS DU MAIRE

LE Maire de la commune de SAINT-JEAN-D'HERMINE donne un avis

favorable

défavorable à la demande ci-dessus (faire courrier pour motiver un refus)

Le titulaire de cette dérogation veillera à ce qu'il n'émane de l'établissement lui-même ou de la clientèle qui le fréquente, aucune atteinte à la tranquillité et à l'ordre public.

À Sainte-Hermine le, **14 MARS 2025**

Cachet

Le Maire,
Philippe BARRÉ
Maire de Saint-Jean-d'Hermine



(1) fonction (président, secrétaire...)

(2) si autre, préciser

(3) établissement concerné (salle polyvalente, foyer rural...)

(4) commune